Le Rouge et le Vert : sémiologie de la couleur en Égypte ancienne

Patrick André Gautier

Paris IV-Sorbonne, UFR Art et archéologie-Histoire et archéologie
Thèse d'égyptologie dirigée par le Pr. N. C. Grimal, soutenue en Sorbonne le 16 octobre 1995 à 9 heures, devant un jury composé de :
— Pr. N. C. Grimal, professeur d'égyptologie à Paris IV-Sorbonne, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire.
— Pr. J. Leclant, professeur honoraire au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
— Pr. J. P. Martin, professeur d'histoire ancienne à Paris IV-Sorbonne, directeur de l'UFR d'histoire de Paris IV-Sorbonne.
— Pr. G. Roquet, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, IVe section.
— Pr. P. Vernus, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, IVe section.

Position de thèse

La couleur, indice perceptif élaboré par l'évolution pour des raisons de survie, devait être très tôt érigée en outil de la pensée : la couleur « dit » quelque chose au-delà d'elle-même. Les Grecs l'intègrent dans la philosophie comme objet de pensée ; Newton (1671) l'intègre dans la physique, Young (1801) dans la physiologie par une intuition géniale confirmée par Helmholtz (1852). Voilà qui pouvait relancer le vieux problème de la dénomination, dans une perspective anthropologique élargie, au carrefour de la physiologie, de la linguistique et de l'ethnologie. De ce point de vue, la couleur a suscité davantage l'intérêt des ethnologues que celui des historiens ; on peut même dire qu'elle a été un terrain privilégié pour la polémique, toujours actuelle, entre les évolutionnistes et les culturalistes. Dans ce cadre, l'historien, qui n'a certes pas manqué de décrire les systèmes symboliques et leur évolution, peut bien être tenté de « revisiter » la couleur. Car si la couleur dit quelque chose, elle dit aussi quelque chose sur celui qui la dit.

Contestant la thèse des *Basic Color Terms* (P. Berlin — B. Kay, 1969), cette thèse se propose de déterminer, dans le lexique égyptien de la couleur, la part de la sollicitation physiologique et de la sollicitation symbolique.

L'étude de P. Berlin — B. Kay, portant sur une centaine de langues, de la dénomination des couleurs par des termes de base (répondant à certains critères) leur permet de dégager une séquence d'acquisition estimée universelle. Il faut entendre par séquence d'acquisition le fait qu'une langue qui ne dispose que d'un ensemble restreint n'utilise que les premiers termes de la série dégagée, l'existence d'un terme supposant donc celle des termes qui précèdent.

Zones focales dénommées	Blanc Noir	Rouge	Grue ou Jaune	Jaune et Grue	Vert et Bleu	Brun	Pourpre Rose Orangé Gris
Stades	I	II	IIIa	IV	V	VI	VII
			IIIb				

Il existerait donc onze zones (définies par leur *foci* et non par leurs limites) du spectre, ou plutôt du solide des couleurs (les zones du spectre ne sont couvertes que par les termes des stades II à V et l'orangée du stade VII), préférentiellement encodées par les terminologies naturelles, et érigées en universaux. L'existence d'une telle série est tout à fait remarquable, mais plusieurs remarques s'imposent.

La définition du terme de base répond à quatre critères : c'est un terme monolexémique, dont la signification n'est incluse dans aucun autre terme de couleur, dont l'usage n'est pas réservé à une catégorie particulière d'objets et qui manifeste une certaine saillance dans l'expression.

Cette définition a été critiquée et rencontre parfois des difficultés dans sa mise en œuvre. La démarche elle-même, qui clôt l'univers coloré sur la terminologie anglaise, peut apparaître quelque peu « chomskienne » et l'universalité supposée pourrait bien se situer plutôt au niveau du fonctionnement de l'appareil sensitif qu'à celui de l'expression.

Cette universalité perceptive peut par contre s'appuyer sur des bases physiologiques. On ne peut donc éviter un examen, même rapide, des conditions physiologiques de la perception des couleurs ; on se limitera ici au résultat du fonctionnement de l'appareil sensitif en ce domaine, qui se résume en la superposition de trois signaux différenciés, ce qui produit une résultante permettant de différencier les longueurs d'onde perçues, avec une plus ou moins grande sensibilité selon la plage de couleur. On montre que les seuls points particuliers à valeur de sollicitation physiologique sont :

λ(nm)	Couleur	Signal
470	bleu	W + B
490	bleu vert	W + B et V égaux
525	vert	W + V
575	jaune	W + V et R égaux
720	(rouge)	R seul, si perçu

Cette approche technique présente un double intérêt : l'existence de points spécifiques permet d'expliquer le passage de la perception d'un *continuum* spectral à la catégorisation discrète ; c'est une étape préalable et distincte de la dénomination ; elle permet aussi de définir les couleurs, à titre de métalangage scientifique, au prix d'une hypothèse restreinte sur l'universalité de l'appareil sensitif de l'*homo sapiens*. Les raisonnements qui utilisent ces définitions s'appliquent à notre culture, comme à celle de l'Autre, dès lors qu'il s'agit d'étudier, non plus la perception mais la dénomination. Car, de ce que la discrimination catégorielle est antérieure à la dénomination, il ne s'ensuit pas *nécessairement* qu'elle soit un facteur déterminant. Le point en débat ne porte pas sur l'existence d'une base physiologique commune, mais sur ses conséquences : contrainte biologique effective pour le déterminisme évolutionniste ou annihilation culturelle pour le culturalisme.

La question demeure cependant de savoir si le sens linguistique de la couleur se réduit au codage de la sensation provoquée par le référent, c'est-à-dire au codage d'un percept, et d'un percept réduit à la triade tonalité-saturation-luminosité, ce qu'implique la définition de *Basic Term*?

Sur le second point : non, à l'évidence ; car que faire alors des termes qui se recoupent dans la même zone focale, dont il est clair qu'ils intègrent d'autres données, sensitives et/ou sociales ? Ils sont soit éliminés sur la base de la spécialisation, soit n'intègrent la théorie qu'au prix d'une réduction à un terme préétabli (Y aurait-il une « structure profonde » qui coïnciderait miraculeusement avec l'usage anglo-américain ?). La clôture des onze termes de base est, en fait, un *a priori* qui induit artificiellement l'évolutionnisme supposé.

Ce qui est contestable, c'est la fermeture linguistique, pas la définition préalable ; celle-ci doit être couverte et servir au classement pertinent de faits réels ; seule la structure opératoire peut viser à la généralité, à condition qu'elle soit révisable et respecter l'intégralité et la diversité du contenu :

— *termes de bases* : utilisés sur la base unique de la triade tonalité-saturation-luminosité, sans spécialisation. Noter que la monolexémie est un indice mais non un critère : le bleu-vert est un terme de base au même titre que le jaune ; la seule question est de savoir si on s'en sert ou pas et quelle plage moyenne il recouvre. La modulation culturelle de la sollicitation physiologique introduit, dès ce niveau, une part d'arbitraire qui peut rendre toute traduction impossible : l'exemple du lexique gallois de la couleur est célèbre depuis Hjelmslev.

— *spécificateurs*: mêmes critères mais avec restriction inclusive, ce qui suppose l'existence d'un terme de base.
— *termes secondaires*: non pas au sens d'une moindre saillance mais en ce sens qu'ils intègrent d'autres critères.

À ce niveau de l'analyse, celui de la catégorisation d'une sensation, la théorie du prototype apporte un modèle pertinent. Celle-ci, initialement élaborée par E. Heider (= E. Rosch) se présente d'ailleurs comme le prolongement des travaux de P. Berlin et P. Kay sur la couleur, mais elle a connu bien des mises au point et même subi une mutation certaine. La version initiale postule que la catégorisation se fait, non sur la base des conditions nécessaires et suffisantes du modèle classique (aristotélicien), mais sur celle d'un appariement avec un exemplaire jugé typique, ce qui rend compte des « gradients de typicité » au sein d'une même catégorie: il y a des rouges plus « rouges » que d'autres et le prototype se situe au *focus* psychophysiologique de la couleur. En ce sens les spécificateurs sont le reflet lexical de cette distance prototypique et représentent le niveau subordonné au niveau de base selon le découpage méthodologique d'E. Rosch.

Sur ce point, la sémantique structurale ne semble pas pouvoir dégager d'autre condition nécessaire que celle d'un fonctionnement spécifique de l'appareil perceptif dans les conditions adéquates. Il est vrai que les adjectifs de couleurs sont, justement, rétifs à une analyse en termes de traits. Il reste qu'une théorie de la catégorisation n'est pas, de toute manière, une théorie lexicale; elle ne représente que l'une des conditions d'élaboration du lexique, ce qui nous ramène au premier point de la question initiale: le sens est-il épuisé par le codage de la sensation? La réponse ne se pose pas en termes de choix entre l'universalisme visé par E. Rosch et un culturalisme whorfien absolu, mais bien dans l'articulation des deux types de contraintes qu'ils supposent.

Si la superposition de trois *continua* crée des oppositions, celles-ci ne forment pas une combinatoire libre et le modèle phonologique n'est absolument pas transposable dans le domaine de la couleur: on *produit* le son, mais on *reçoit* la couleur. Ce n'est pas à ce niveau qu'on peut construire le sens de la couleur.

Il est abusif, comme le fait E. Rosch, d'assimiler concept et signifié (ce qui permet à R. Rastier de renvoyer la théorie prototypique à la psychologie). Le signe, qui se définit classiquement par « ce qui tient lieu d'autre chose », se présente comme un interprétant, traducteur de (et traduisible par) un autre signe, cette possibilité étant la définition même du sens. Mais, que le signe traduise un couple référent-concept en un autre, signifié-signifiant ne transcrit pas toute la problématique du sens. Le lexique ne peut être constitué d'étiquettes (*labels*) apposées sur des choses parce qu'il fonctionne dans la langue, laquelle n'est pas une simple nomenclature et impose ses propres règles.

Par conséquent, c'est le signifié de la couleur qu'il faut analyser, plus que sa valeur dénotative référentielle. De ce point de vue, la théorie du prototype ne peut prétendre remplacer la sémantique structurale, qui fait fonctionner le signe dans la langue, par un jeu d'oppositions et renvoie la conceptualisation (et son corollaire, la dénomination) en amont du signe. La catégorisation se fait donc dans la langue, avec un système d'inclusion aristotélicien.

Plus précisément, le problème se pose de savoir ce qui est catégorisé. Ayant à juste titre séparé le concept (ou plutôt le couple référent-concept) du signifié, la sémantique componentielle n'entend traiter que des composants du signifié, définis comme sèmes par leur caractère distinctif au niveau du sémème (contenu du morphème ou signe minimal). Pure différence entre unités fonctionnelles de la langue, le sème est déterminé par la seule présence ou absence d'un trait distinctif (s *vs* -s). Il faut donc qu'il existe un contexte permettant de le dégager soit comme différence entre deux morphèmes, soit comme intersection entre plusieurs. Si le premier cas est définitoire, le second parait intuitif et les sèmes doivent alors recevoir une extension vers le concept, c'est-à-dire encore, une norme résultant d'un consensus d'expérience ou de croyance.

Appliquée à la couleur, cette analyse reste insuffisante: à côté du classème-couleur (d'ailleurs lexicalisé en égyptien), défini par un seul trait (en référence à la conceptualisation perceptive), quels traits proprement *sémantiques* peut-on dégager pour différencier les sémantèmes correspondants aux lexèmes des différentes couleurs? Le sémantème de chaque couleur dénommée dans une langue se réduit à un sème spécifique, qui ne peut résulter que de la catégorisation préalable d'un percept et non d'une nécessité fonctionnelle de la langue. Certes, la langue est

un système de différences, mais si un microsystème de différences se constitue préalablement sur des bases référentielles, il peut être importé dans une langue qui lui surajoutera (ou non) des aspects sémantiques. C'est dire que la prétention sémantique de la théorie du prototype, sans être généralisable, n'est peut-être pas si excessive qu'on l'a dit. C'est dire aussi, en se plaçant à la limite de la psychologie cognitive et de la sémantique, qu'on peut envisager le sens, non seulement nécessaire en termes de sèmes, mais aussi en termes de propriétés, entendues comme consensus d'expérience socialement normé.

C'est alors la connotation (c'est-à-dire la prise en charge par un système des contenus articulés par un autre système) qu'il faut envisager, et dans les motivations qui président à la dialectique dénotation-connotation, et dans les moyens qui la manifestent. De ce point de vue, le découpage lexical de *continuum* de la catégorie couleur répond à deux impératifs distincts :

— une culture qui fait un *usage* sémiotique restreint de la couleur laisse jouer les oppositions physiologiques dans la construction d'une *partition* lexicale. Elle peut introduire une part d'arbitraire dans les limites, fixées par apprentissage, mais le lexique reste intracatégoriel à la sensation couleur et ne s'étend (c'est-à-dire pratique une partition plus fine) qu'à proportion du besoin technique. Un lexique de ce type se compose uniquement des termes de base tels qu'ils ont été définis.

— une culture qui a un besoin plus important de moyens sémiotiques n'étend pas forcément le lexique mais l'*intensifie* en superposant à la dénotation d'une catégorie celle d'une autre catégorie. La catégorie couleur, enracinée dans la perception, constitue en effet un matériau sémiotique économique. La connotation ainsi réalisée se fait sur la base d'associations motivées, éventuellement explicables mais pas prédictibles.

Deux « stratégies » sont possibles : l'élaboration d'un lexique parallèle de termes secondaires ou l'utilisation des termes de base du lexique de la couleur, mais en leur associant au moins un sens second, un autre sémène (dont le contexte dira s'il est alternatif ou non). Il faut donc à la fois situer la couleur dans le champ complexe de la polysémie et préciser les conditions de cette association.

Ainsi, à la couleur socialement catégorisée sur la base d'un prototype psychologique, correspond un prototype référentiel socialement motivé, sur des bases axiologiques tant physiques que sociales : il importe, c'est un fait reconnu, de conserver son sang, qui ne peut donc être un référent quelconque arbitrairement choisi. C'est dans cette association que réside le symbole et le symbolisme d'une couleur sera celui de ses référents motivés.

Ces conditions posées, il faut examiner la structure du signifié et les moyens par lesquels se constitue sa substance (entendue ici au sens bjelmslévien), par opposition à la forme, et non au sens ontologique des catégories d'attributs. À s'en tenir à la « charge » sémantique, deux procédés sont à l'œuvre : la métaphore et la métonymie.

Figures importantes de la rhétorique, ces deux tropes restent des concepts puissants, quoique très débattus, de la sémantique. La rhétorique, d'abord technique de persuasion, presque définitivement mise en forme par Aristote, s'est réduite à l'*élocutio*, et même à la tropologie avec Du Marsais avant de reconsidérer l'ensemble des figures avec Fontanier. La taxonomie stylistique de Fontanier (qui constitue à la fois l'étude la plus achevée et la fin de la rhétorique classique) devait être rendue caduque par la stylistique moderne, mais la tropologie, d'ailleurs volontiers réduite au couple métaphore-métonymie, se maintient dans la Nouvelle Rhétorique, dont elle constitue la branche sémantique.

Selon une vision substitutive, la métaphore, qui, dans le discours, remplace un terme par un autre sur la base d'un trait commun, aurait lieu au niveau du mot. En fait, s'il y a écart, ce n'est pas dans la substitution d'un terme *figuré* à un autre qui serait d'*usage*, mais dans l'établissement d'un rapport de transgression des catégories fonctionnelles de la langue (P. Ricœur la définit ainsi comme une « prédication impertinente »). Cette transgression peut-être appréhendée en termes de conditions de vérité, entendues dans un univers de référence donné.

Violation de la langue par la parole, la métaphore est fondamentalement un phénomène sémantique, dont le possible usage stylistique a trop longtemps fait illusion. La métaphore permet ainsi d'affiner un lexique purement référentiel ; sans même parler de

la catachrèse (que Fontanier exclut des figures, avec raison du point de vue stylistique mais à tort du point de vue sémantique), elle peut constituer, par cristallisation du discours, une polysémie symbolique, dont la couleur fait largement usage.

La métonymie assure la même fonction, mais dans un cadre élargi puisque le trait commun dépend, non pas d'un référent, mais d'un « scénario » prototypique, inclus dans l'encyclopédie. Elle fonde ainsi l'induction des phénomènes et l'attribution.

Ces deux modes de transferts sont soumis à l'impératif de non-trangression de la nature des attributs : on ne peut dire d'une propriété qu'elle est un étant et réciproquement. On a plutôt accoutumé de traiter des métaphores d'étant (sur la base de propriétés communes) ; nous ne trouverons dans le cadre de la couleur, que des métaphores de propriétés (sur la base d'un étant commun).

Une analyse en ces termes reste insuffisante car, en fournissant des schémas de transferts constitutifs d'une « famille » wittgensteinienne, elle ne justifie aucunement un transfert particulier.

Or, ni la métaphore ni la métonymie ne sont des processus indivisibles : elles sont formées par couplage de synecdoques, et c'est à ce niveau qu'il faut chercher la motivation ; par exemple, le sang, qui constitue un lien privilégié entre « rouge » et « vital », devient un intermédiaire implicite qui permet au lexème « rouge » de signifier « vital ». De la classe des choses rouges au sang, il y a en effet une synecdoque particularisante et du sang à la classe des choses vitales, une synecdoque généralisante. Mais il importe surtout de remarquer que, de tous les référents possibles de la couleur, c'est le sang qui fait relais et de toutes les propriétés du sang, c'est la vitalité qui est transférée : il y a là, assurément, une situation prototypique dans la catégorie des référents du rouge, et une autre dans la catégorie des propriétés du prototype symbolique ainsi déterminé.

Ce qu'il convient alors de repérer, ce sont les synecdoques pertinentes, qui réalisent le passage de la propriété à un étant, parmi tous les possibles, créant de ce fait un prototype symbolique, et de cet étant à la propriété transférée, ce qui constitue la typicité.

Pour n'être pas arbitraires, ces phénomènes de sens, étant électifs, ne sont guère prédictibles : une théorie de la motivation (sans exclure, d'ailleurs, la « fossilisation » diachronique) doit intervenir à ce niveau. La détermination d'un prototype symbolique peut reposer, méthodologiquement, sur la fréquence comme indice, et sur la notion de prégnance (au sens de la *Gestalttheorie*), comme explication.

Un référent est prégnant d'une propriété s'il la manifeste de la manière la plus saillante parmi les autres référents et parmi ses autres propriétés. C'est ainsi que le sang est relativement prégnant du rouge et fortement prégnant de la vitalité. À ce stade de l'analyse, on entre dans la spécificité d'un symbolisme particulier à une culture, qu'il faut questionner directement, les principes généraux que nous avons dégagés n'étant plus que les conditions de pertinence de la recherche.

La sollicitation symbolique de la pensée égyptienne, en matière de couleur, appuyée sur l'expression théologique du monde (cosmique, biologique et social), reste remarquablement constante. L'examen du lexique et de ses velléités d'évolution (jaune et bleu) montre que le rouge et le vert sont non seulement dominants, mais encore qu'ils constituent le principe organisateur de toute la couleur égyptienne. Le lexique symbolique est cependant dédoublé par le critère transverse de la luminosité, offrant ainsi quatre termes fondamentaux : deux pour le rouge (*dšr* et *ṯmꜣ*), deux pour le vert-bleu (*wꜣḏ* et *ḥsbḏ*). Ces termes sont sémantiquement chargés, par métaphore et métonymie, des propriétés les plus marquantes de leurs référents prégnants (ceux qui manifestent la couleur de la façon la plus saillante parmi tous les référents possibles). Ainsi polysémiques, ces termes de couleur sont appliqués aux domaines les plus divers, apportant non seulement un enrichissement expressif, mais une épaisseur sémantique certaine, indispensable à une vision du monde complexe et subtile.

L'usage symbolique domine dans le corpus, à travers les textes concernant les domaines les plus divers : corpus funéraires, textes royaux et privés, textes royaux et religieux, rituel et hymnes, textes magiques, textes techniques (notamment médicaux), textes littéraires.

L'ampleur et la diversité du corpus ne doivent cependant pas faire illusion : la couleur n'y est pas traitée pour elle-même, mais, pourrait-on dire « en

passant », dans des contextes linguistiques réduits où la métaphore ne se laisse pas toujours éclairer avec précision. Les textes qui font le plus appel à une symbolique de la couleur sont précisément ceux qui ne sont pas destinés à être *lus* mais à *avoir été écrits*; une motivation qui prédispose à la fabrication de mosaïques de textes, où la notion d'isotopie n'est guère à l'honneur.

Le tableau d'ensemble n'est pourtant pas trop décourageant: l'univers des dieux, celui du roi et des particuliers sont des univers colorés dans lesquels la couleur est signe, et est donc explorée, et exprimée, comme tel. Or, dans un univers signifiant et resignifié, la manipulation du signe ne saurait être un jeu gratuit, ni sans danger. Il est, à cet égard, des couleurs plus sensibles que d'autres: si le vert est indéfectiblement positif, le rouge manifeste une ambivalence qui, dans un contexte efficient, ne va pas sans quelques précautions. La couleur se laisse appréhender comme une construction cohérente, au service d'une vision du monde inscrite dans la durée. Encore fallait-il y veiller. Dans la nécessaire action négentropique dévolue aux hommes, la couleur, qualité révélatrice de bien d'autres choses que d'elle-même, loin de n'être qu'un constat descriptif, fut érigée en outil.

Seul le transfert sémantique motivé, appuyé sur des associations régulières de qualités au sein des référents les plus marquants, pouvait « charger » la parole d'une efficace contrôlée.

Comment ne pas reconnaître dans le vert la couleur de la vie: on sait trop ce qu'il en est quand on quitte la longue oasis. Comment, dans l'indispensable végétation nilotique, ne pas être frappé par la forêt aquatique de papyrus aux usages multiples, don du Nil toujours renouvelé?

La prégnance du vert s'imposait mais les métaphores qui en découlent relevaient d'une analyse constructive qui transgressait les catégories: vert, une couleur? Parfois, mais surtout vigueur et renouvellement, image de la dynamique du monde dans ses aspects les plus essentiels.

Une étape de plus, et la métonymie, fondée sur l'analyse des scénarios les plus réguliers, peut contribuer à la mutation sémantique: vert, une couleur? Sans doute, mais aussi prospérité et bonheur, mais aussi protection.

Métaphore et métonymie, deux moteurs du sens qui assurent la stabilité de la construction, du symbole. Pièce maîtresse de la pensée, le symbole ne reste solide qu'autant qu'on ne le dilue pas dans des associations d'idées non contrôlées. À cet égard, l'Égyptien, qui aime à cerner le réel par les aspects les plus divers, sut contrôler l'imaginaire de la couleur. Le monde n'offrait d'ailleurs pas d'incohérence; son renouvellement par la lumière s'opère dans la verdeur, laquelle, dans une plage de couleur qui n'offrait pas de coupure nécessaire, fait succéder la lumière au bleu qui la génère. Le vert, une couleur? Oui, mais aussi une lumière!

Vert et bleu sont la forme colorée de l'opposition lumière vs ténèbres. Mais si cette dernière manifeste l'opposition de l'existant et du non-existant, la couleur est plus apte à révéler les nuances de luminosité à l'intérieur de l'existant: la psychologie cognitive offrait sans doute à l'Égyptien, dans son mouvement de prise de possession du monde, de plus vastes possibilités que l'ontologie. C'est sans doute pourquoi le dossier du noir est si inconsistant, alors que la lumière offre un champ d'étude à peine exploré.

L'opposition lumineuse traverse en fait toute la couleur égyptienne et l'organise: sur l'opposition fondamentale du vert et du rouge, à forte motivation symbolique, se greffent les oppositions lumineuses: bleu et vert; rouge et brun-pourpre, cette dernière nettement moins prégnante et donc plus disponible pour une autre métonymie, non plus cosmique mais sociale.

Le rouge devait proposer des sollicitations moins compatibles: ses référents les plus prégnants ne sont eux-mêmes pas sans ambiguïté. Comment ne pas voir dans le sang la matière de la vitalité? Oui mais... qui voit son sang perd sa vie: une rougeur indispensable dont on préfère qu'elle ne se manifeste pas directement. Comment ne pas voir dans le feu, la technologie de la vie? Oui mais... la protection qu'il assure est des plus dangereuse. Les Gardiens sont ignés, il s'agit de s'en rendre maître. L'homme juste qui le manipule n'est pas l'animal qui le craint, encore faut-il l'affirmer sans cesse; dans le monde des métamorphoses, la confusion serait mortelle.

Au-delà des différences, la rougeur doit pourtant, nécessairement, révéler une parenté. La pensée aspective de l'Égyptien n'est pas la juxtaposition d'un

bric-à-brac intellectuel (quoi qu'en laissent penser des textes purement utilitaires), elle tend vers une notion qui n'est pas nécessairement enfermée dans un mot, mais s'inscrit en creux, cernée par ses manifestations. Le concept moderne d'énergie convient particulièrement au rouge: énergie cosmique, énergie vitale, dont l'excès s'extériorise en énergie ignée. Le monde est le lieu de circulation d'une formidable énergie primitive, apparue sur l'Île de l'Embrasement et dont l'homme n'est qu'un maillon.

Mais les habitudes des scribes sont des scénarios aussi immuables que les rouages cosmiques et biologiques. L'usage de l'ocre rouge, qui s'imposait par sa facilité d'emploi, devait conférer à cette couleur la faculté de mettre en relief: si le noir fait surgir le signe, le rouge le distingue. Esquisse et dessin, rubrique et texte: tout ne saurait être équivalent. La distinction prend une sensible importance dès qu'elle concerne l'ordre du monde. Toute atteinte à Maât est rouge: le malheur, certes, le mal, plus encore, que le scribe se doit de marquer de rouge.

Pratique juridique? Pas seulement, car, sous certaines conditions, ce que la couleur *dit*, elle le peut *faire*: ainsi naît le rouge homéopathique, qui renvoie le mal au malheur, le rouge destructeur des rouges. Le rouge, une couleur? Certes, mais aussi un outil au service de Maât, concept central de l'idéologie égyptienne.

Outil linguistique, fondamentalement, puisque le Verbe est créateur, et qui nécessitait un affinement de la notion de couleur, lequel, à tout prendre, engageait la pensée égyptienne sur la voie de la philosophie. Pas de manuel en ce sens, bien sûr mais tout de même des distinctions morphologiques: la couleur n'est pas ce qui la manifeste, la propriété n'est pas l'étant et le seul pont entre les deux est celui de la synecdoque.

Mais si on peut établir, selon des critères morphosyntaxiques, la distinction de l'adjectif et du substantif à l'intérieur de la catégorie nominale, on doit pouvoir accéder, au niveau sémantique, à la distinction entre propriété et étant. Seulement, on ne peut le faire terme à terme.

Adjectif et substantif ne s'intègrent pas dans les mêmes conditions dans les relations logiques sujet-prédicat. L'adjectif est réservé au type « propriété » comme prédicat en relation qualificative (avec un sujet restreint au type étant si le prédicat est concret, ce qui est le cas pour les couleurs); le substantif est employé dans tous les autres cas, ce qui laisse une grande marge d'imprécision. Si « rougeur » est de forme « substantive », elle n'en acquiert pas *ipso facto* de substance: ce peut être la désignation de la propriété d'être rouge (la rougeur), aussi bien que de quelque chose de rouge dont on ne précise pas autrement la nature (une rougeur). Il semble bien que l'Égyptien ait traité de la couleur pour elle-même (désignant donc une propriété sous la forme grammaticale du substantif), mais peu, préférant traiter de ses manifestations.

Généralisante, la synecdoque exprime l'étant par la propriété, ce qui met celle-ci en avant parmi toutes les propriétés d'un étant tout en laissant la possibilité d'une réduction par le contexte (graphiquement, un déterminatif y suffit), restituant une relative précision au discours. Particularisante, elle exprime la propriété par l'étant. Les matières, et tout particulièrement les minéraux dont la couleur constitue la principale propriété sont alors, par elles-mêmes, les agents efficaces d'un symbole actif. Car la charge symbolique peut être restituée: désignée ou montrée, écrite ou peinte, la couleur se redéploie en un mouvement centrifuge, comme un prédicat en attente de sujet.

Par là, la contingence devient nécessité: l'homme serait-il aussi assuré de sa renaissance s'il ne faisait appel à la nécessaire régénération inhérente au symbole de la verdeur, assuré de son éternité, sans la vitalité du rouge?
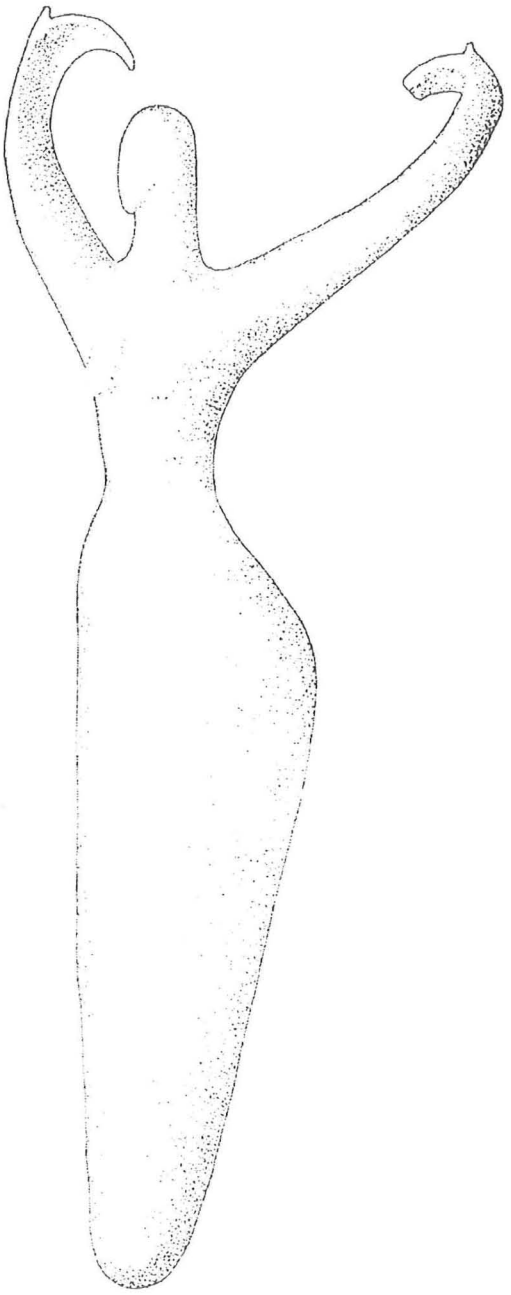
La couleur, une propriété? Assurément, mais aussi et peut-être surtout, une action. Du moins en Égypte, où ne fut négligé aucun moyen de maintenir la pérennité du plan divin, somme toue si favorable à l'homme.